



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N° 2014-16 du 13 février 2014**

**OBJET : Modification du tableau des effectifs**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 13 février 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 06 février 2014 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 27 de la délibération n°2014-01 à 2014-09 et pour les délibérations n°2014-11 et n°2014-13,  
26 pour la délibération n°2014-12 et de la délibération n°2014-14 à 2014-18,  
25 pour la délibération n°2014-10 et de la délibération n°2014-19 à 2014-23,  
24 de la délibération n°2014-24 à 2014-30.

Nombre de pouvoirs : 6 de la délibération n°2014-01 à 2014-14,  
7 de la délibération n°2014-15 à 2014-30.

Votants : 33 de la délibération n°2014-01 à 2014-09, pour la délibération n°2014-11, n°2014-13 et de la délibération n°2014-15 à 2014-18,  
32 pour les délibérations n°2014-12 et n°2014-14, de la délibération n°2014-19 à 2014-23,  
31 pour la délibération n°2014-10 et de la délibération n°2014-24 à 2014-30.

*Mme Estelle ARNAUD est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Marie MARCHELLO (se retire pour les délibérations n°2014-10 et 2014-12), Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL (se retire pour la délibération n°2014-10), Mme Marie-Hélène PONSART (se retire pour la délibération n°2014-14), M. Eric PEYTHIEU, Mme Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER (jusqu'à la délibération n°2014-14), Mme Karine ESCALLIER, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Henry Pierre ROUX, BLANC, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, Mme Catherine CHAUVIN (jusqu'à la délibération n°2014-18), M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (jusqu'à la délibération n°2014-23).

**Avaient donné pouvoir :** Mme Laurence FINE à Mme Brigitte BOREL  
M. Olivier FONS à M. Gérard FROMM  
Mme Nicole MATHONNET à M. Alain FARDELLA  
M. Jean-Louis FAURE à M. Philippe MICHELON  
M. Jean-Pierre SEVREZ à M. Pierre LEROY  
M. Philippe SEZANNE à Mme Karine ESCALLIER  
M. Yvon AIGUIER à Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2014-15)

**Etaient excusés :** M. Thierry DUCURTIL, M. Pierre BOUVIER.

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

**Vu** les décrets relatifs aux statuts particuliers des cadres d'emplois concernés,

**Vu** l'arrêté n° 2011-523 de la Préfecture Provence-Alpes-Côte d'Azur du 10 octobre 2011 relatif au CUI-CAE,

**Vu** l'avis de la Commission Administrative Paritaire du 28 novembre 2013 sur les tableaux d'avancements de grade,

**Vu** l'avis de la Commission Affaires Générales du 20 janvier 2014,

**Vu** l'avis favorable du Bureau des 27 janvier et 3 février 2013

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Approuve les créations et suppressions de postes des emplois permanents de la Communauté de Communes du Briançonnais comme suit :

#### Filière administrative

- Création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe *après avis du CTP*
- suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe *après avis du CTP*,

#### Filière technique

- Création d'un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- Suppression d'un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe *après avis du CTP*
- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe *après avis du CTP*,

#### Filière culturelle

- Création de trois postes de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet
- Création de deux postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- Suppression de trois postes de professeur d'enseignement artistique de classe normale *après avis du CTP*,
- Suppression de deux postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe *après avis du CTP*,

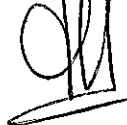
#### Filière médico-sociale

- Création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet
- Création de deux postes d'auxiliaire de puériculture principale de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- Suppression d'un poste d'éducateur chef de jeunes enfants *après avis du CTP*,
- Suppression de deux postes d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe *après avis du CTP*

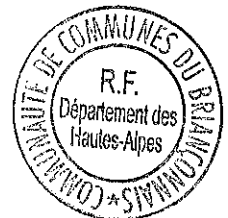
- Approuve le recrutement de deux personnes sur des emplois non permanents dans le cadre de contrats aidés comme suit :
  - Renouvellement d'un CAE ou Contrat Emploi d'avenir au sein du Pôle Technique, Environnement et Développement Durable afin d'assurer les fonctions d'agent technique polyvalent.  
Ce contrat sera d'une durée initiale de 6 mois renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.  
La durée du travail est fixée à 20 heures par semaine  
La rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire.
  - Recrutement d'un CAE ou Contrat Emploi d'avenir (en lieu et place du poste permanent d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe supprimé) au sein de la régie des ordures ménagères afin d'assurer les fonctions d'agent technique polyvalent.  
Ce contrat sera d'une durée initiale de 6 mois renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.  
La durée du travail est fixée à 35 heures par semaine  
La rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire
- Autorise le Président à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle Emploi pour ces recrutements, et notamment signer les conventions et contrats de travail s'y référant.
- Arrête le nouveau tableau des effectifs de la Communauté de Communes du Briançonnais comme annexé :

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



19 FEV. 2014

Date affichage :

<b>EMPLOIS PERMANENTS</b>			
GRADE/CADRE D'EMPLOIS	avant le 13/02/2014	après le 13/02/2014	OBSERVATIONS
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
Directeur Général des Services 20-40.000 HTS	1	1	
Attaché	9	9	
Emploi de catégorie A	1	1	
Rédacteur principal de 2ème classe	0	1	<b>1 poste créé</b>
Rédacteur	5	5	
Emploi de catégorie B	1	1	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	2	<b>1 poste créé</b>
Adjoint administratif principal de 2ème classe	3	2	<i>suppression après avis du CTP</i>
Adjoint administratif de 1ère classe	2	1	<i>suppression après avis du CTP</i>
Adjoint administratif de 2ème classe	8	8	
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
Ingénieur principal	1	1	
Ingénieur	3	3	
Technicien principal de 1ère classe	4	5	<b>1 poste créé</b>
Technicien principal de 2ème classe	1	0	<i>suppression après avis du CTP</i>
Technicien territorial	3	3	
Agent de maîtrise	2	2	
Adjoint technique de 1ère classe	3	3	
Adjoint technique de 2ème classe	33	32	<i>suppression après avis du CTP (poste transformé en CAE)</i>
Emploi de catégorie C - Véolia	12	12	
<b>FILIERE CULTURELLE</b>			
Professeur d'enseignement artistique hors classe	2	5	<b>3 postes créés</b>
Professeur d'ens. artistique de classe normale	5	2	<i>suppression après avis du CTP</i>
Assistant EA principal de 1ère classe	13	15	<b>2 postes créés</b>
Assistant EA principal de 2ème classe	5	3	<i>suppression après avis du CTP</i>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>			
Conseiller socio-éducatif	1	1	
Assistant socio-éducatif	1	1	
Moniteur-Educateur	1	1	
Educateur chef de jeunes enfants	1	0	<i>suppression après avis du CTP</i>
Educateur principal de jeunes enfants	1	1	
Educateur de jeunes enfants	2	3	<b>1 poste créé</b>
ATSEM principal de 2ème classe	1	1	
Agent social de 1ère classe	2	2	
Agent social de 2ème classe	7	7	
Puéricultrice de classe supérieure	1	1	
Puéricultrice de classe normale	1	1	
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	1	1	
Infirmier en soins généraux de classe normale	1	1	
Auxiliaire de puériculture ppale de 1ère classe	2	2	
Auxiliaire de puériculture ppale de 2ème classe	3	5	<b>2 postes créés</b>
Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	17	15	<i>suppression après avis du CTP</i>
<b>FILIERE ANIMATION</b>			
Adjoint d'animation de 2ème classe	3	3	
<b>Total nombre de postes</b>	<b>164</b>	<b>163</b>	
<b>EMPLOIS NON PERMANENTS</b>			
GRADE/CADRE D'EMPLOIS	avant le 13/02/2014	après le 13/02/2014	OBSERVATIONS
Adjoint technique de 2ème classe	6	6	Campagnols
<b>CONTRATS AIDES</b>			
CUI-CAE: agent technique polyvalent TEDD	1	1	<b>Renouvellement poste CAE</b>
CUI-CAE: agent de déchetterie	1	1	
CUI-CAE: agent technique polyvalent TEDD	0	1	<b>Remplacement d'un poste d'adjoint technique</b>
Emploi d'avenir : accueil-secrétariat	1	1	
Emploi d'avenir : secrétariat OM	1	1	
<b>Total nombre de postes</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	